

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 12-442-1933 promulguant dans la colonie le décret du 24 août 1933 supprimant l'obligation de l'Education des liqueurs similaire d'absinthe.

n° 12-442-1933

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
23 septembre 1933

Numéro JO
n° 442 du 30/09/1933

Date du numéro
30 septembre 1933

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 15 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884: Vu l'arrêté du 15 octobre 1914 réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires: Vu le décret du 24 août 1933. supprimant l'obligation de l'éducation des liqueurs similaires d'absinthe, inséré au Journal officiel de la République française des. 28 et 29 août 1933,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est promulgué à la Côte française des Somalis Le décret du 24 août 1933 susvisé, supprimant l'obligation de l'éducation des liqueurs similaires d'absinthe. Art 2 — Le présent arrêté sera enregisté et communiqué partout où sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

chapon-baissac